

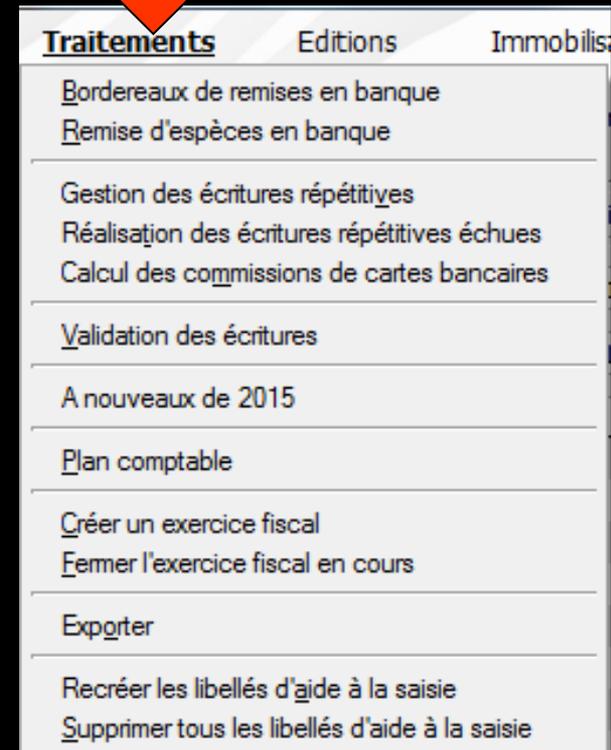
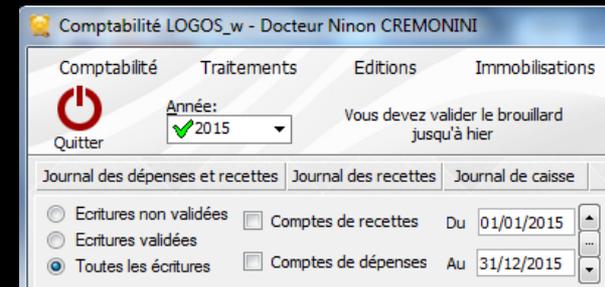
L'exercice fiscal

- ⇒ L'exercice fiscal, année fiscale ou encore exercice comptable est une période délimitée au cours de laquelle une entreprise enregistre toutes les dépenses et recettes qui concourent à l'élaboration de sa comptabilité
- ⇒ L'exercice comptable se clôture par la production des états comptables

Traitements

Donne accès

- ⇒ Aux bordereaux de remises en banque
- ⇒ Aux remises d'espèces en banque
- ⇒ À la gestion des écritures répétitives
- ⇒ À la réalisation des écritures répétitives échues
- ⇒ Calcul des commissions de CB
- ⇒ À la validation des écritures
- ⇒ À la saisie des à nouveaux
- ⇒ Au plan comptable
- ⇒ À la création d'un exercice fiscal
- ⇒ À la clôture d'un exercice fiscal
- ⇒ À l'exportation des données
- ⇒ À la recréation des libellés d'aide à la saisie
- ⇒ À la suppression de tous les libellés d'aide à la saisie



Clôture d'un exercice fiscal

<u>T</u> raitements	Editions	Immobilisat
<u>B</u> ordereaux de remises en banque		
<u>R</u> emise d'espèces en banque		
<hr/>		
Gestion des écritures répétitives		
Réalisation des écritures répétitives échues		
Calcul des commissions de cartes bancaires		
<hr/>		
<u>V</u> alidation des écritures		
<hr/>		
A nouveaux		
<hr/>		
<u>P</u> lan comptable		
<hr/>		
<u>C</u> réer un exercice fiscal		
<u>F</u> ermer l'exercice fiscal en cours		
<hr/>		
Exporter		
<hr/>		
Recréer les libellés d'aide à la saisie		
<u>S</u> upprimer tous les libellés d'aide à la saisie		



"Traitements - Fermer l'exercice fiscal en cours"

⇒ Permet de procéder à la fermeture de tous les fichiers de l'année relatifs à la comptabilité et à l'activité du cabinet

⇒ Fichiers statistiques

⇒ Livre des recettes

⇒ Grand Livre

⇒ Balance générale

- ⇒ Les données de tous ces fichiers seront archivées définitivement
- ⇒ Il ne sera plus possible d'ajouter des actes ou des écritures comptables sur cette année
- ⇒ Les données comptables correspondantes ne seront accessibles qu'en consultation et en impression

Comptabilité LOGOS_w - Docteur Ninon CREMONINI



ATTENTION !

Lorsqu'une année fiscale a été clôturée, il n'est plus possible d'en modifier la comptabilité, ni d'y ajouter des actes.

OK

Un message pour éviter une erreur



Comptabilité LOGOS_w - Doc

Comptabilité Traitements

Année: 2015

1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015

Quitter

Journer

Ecritures non

Ecritures valid

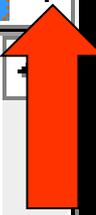
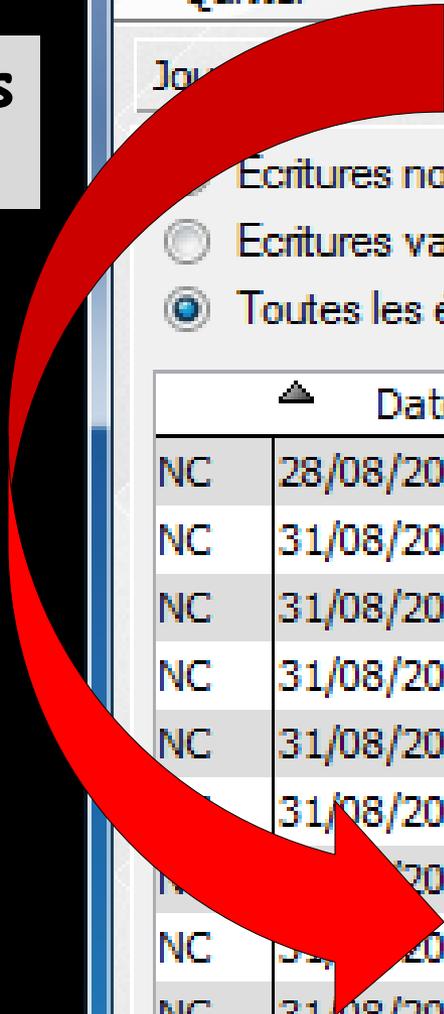
Toutes les éc

Date

NC	28/08/201
NC	31/08/201

Années clôturées
(croix rouge)

Année en cours
(coche verte)



- ⇒ **Avant de procéder à cette clôture**
- ⇒ La saisie de l'ensemble des actes de l'année devra être terminée
- ⇒ La saisie de l'ensemble des écritures comptables pour l'année devra être terminée
- ⇒ L'ensemble des écritures saisies devra être entièrement validé (brouillard validé)
- ⇒ **Ces opérations faites → impératif d'effectuer une sauvegarde complète (backup) avant de procéder à la clôture**

- ⇒ LOGOSw autorisant le chevauchement d'exercices, la clôture d'un exercice fiscal doit être effectuée uniquement lorsque vous êtes certain d'avoir saisi tous les actes de cet exercice et d'avoir terminé la comptabilité de l'année
- ⇒ Il est par ailleurs très souhaitable d'avoir imprimé les documents comptables relatifs à cet exercice et de les avoir vérifiés